JAMAIS ILS N'ONT ÉTÉ AUSSI MASSIVEMENT PROMUS

Quatre walis font leur entrée au gouvernement

Le profond remaniement ministériel opéré hier par le président de la République se caractérise par la promotion de nombre de walis qui se sont, ainsi, vu confier des postes dans l'exécutif.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Ils sont quatre désormais ex-responsables des exécutifs de wilaya à faire partie de la nouvelle équipe à Sellal.

Trois d'entre eux ont eu à gérer les trois autres métropoles du pays, Oran, Constantine et Annaba en sus de leur collègue de Tlemcen. Ainsi, Abdelmalek Boudiaf, ex-wali de la capitale de l'Ouest du pays, s'est vu intronisé ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, en remplacement de Abdelaziz Ziari qui quitte ainsi le navire gouvernemental.

Tout comme c'est le cas de son collègue de Constantine, Nouredine Bedoui, nommé ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel, succédant à Mohamed Mébarki qui remplace Rachid Harraoubia au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Ceci au moment où le wali de Annaba, Mohamed El Ghazi, a été nommé ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme du service public, et son collègue de la capitale des Zianides, Abdelwahab Nouri, s'est vu confier la succession de Rachid Bénaïssa à la tête du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Cette promotion «massive» de walis, puisque jamais désignation ou remaniement de gouvernement n'ont concerné, jusqu'ici, autant de responsables d'exécutifs de wilaya, supposera inévitablement leur remplacement dans les postes qu'ils occupaient jusqu'à hier mercredi. Ce qui obéirait soit à une simple opération de leur succession restreinte ou à un vaste mouvement de remaniement des walis.

Photos : Samir Sid.

Ou à leur remplacement temporaire que dicte la conjoncture faite d'une rentrée sociale des plus incertaines et de la perspective de la présidentielle d'avril prochain dans l'attente d'une plus grande opération de renouvellement et de mutations dans le corps des walis.

Mais au-delà de ces considérations «secondaires», ce sont les critères qui ont prévalu dans la promotion de ces walis et pas d'autres qui doivent, à coup sûr, susciter des interrogations parmi, notamment, la corporation des walis.

M. K.

SELLAL À PROPOS DU REMANIEMENT :

«Les projets vont être dynamisés»

«Les projets vont être plus visibles, plus dynamisés», a estimé hier le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à propos du remaniement ministériel opéré hier et qui a abouti à la formation d'un «gouvernement homogène».

Intervenant avant la clôture de la première journée de la 13e rencontre de l'Aicesis, le Premier ministre a clairement réfuté toute remise en cause des projets économiques et sociaux à l'œuvre.

Selon le Premier ministre, les nouveaux ministres sont des «gens du terrain», d'«expérience» et qui sont «chacun prêt à prendre ses responsabilités pour la mise en œuvre du programme de Monsieur le Président de la République». Voire, à faire «bouger les choses», dira Abdelmalek Sellal qui considère, en outre, que la création d'un ministère dédié au Développement industriel ainsi que l'agriculture constituent des «priorités».

Selon le Premier ministre, la création, inédite, d'un département dédié à la Réforme administrative confirme «l'engagement de changer le service public».

Comme Abdelmalek Sellal tiendra à affirmer que «l'objectif est tracé, net et précis» et que «nous allons jusqu'au bout».

Chérif Bennaceur

COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE À L'ÉTRANGER

Le portefeuille a sauté

Ce qui était jusque-là considéré par le pouvoir lui-même comme un progrès, à savoir avoir créé depuis quelques années un secrétariat d'Etat censé prendre en charge les très nombreux problèmes de la communauté algérienne à l'étranger, a tout simplement disparu, effacé des portefeuilles ministériels.

Le communiqué de la présidence donnant la nouvelle composition du gouvernement ne l'évoque même pas. C'est dire tout l'intérêt porté à cette frange de citoyens qui, toutefois, seront loin de s'en plaindre.

Les ministres qui se sont succédé pour porter leurs revendications ont fait tant de promesses dont aucune n'a été tenue, que les émigrés pourront bien vivre sans ministre. Ils pourront même faire plus : se passer des députés censés les représenter et qu'ils ne voient ni n'entendent que dans les campagnes précédant les élections.

K. B.-A.

Photo : New Press.

Le nouveau gouvernement Sellal

- Abdelmalek Sellal, Premier ministre,
- Tayeb Belaïz, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales,
- Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale le Chef de l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire,
- Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères, en remplacement de M. Mourad Medelci, appelé à d'autres fonctions,
- Tayeb Louh, ministre de la Justice, gardes Sceaux,
- Karim Djoudi, ministre des Finances,
- Youcef Yousfi, ministre de l'Energie et des Mines,
- Amara Benyounès, ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement,
- Abdelwahab Nouri, ministre de l'Agriculture et du Développement rural,
- Bouabdallah Ghlamallah, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs,
- Mohamed-Cherif Abbès, ministre des Moudjahidine,
- Mohamed El Ghazi, ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme du service public,
- Hocine Necib, ministre des Ressources en eau,
- Amar Ghoul, ministre des Transports,
- Farouk Chiali, ministre des Travaux publics,
- Abdelmadjid Tebboune, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville,
- Dalila Boudjemaa, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement,
- Abdelkader Messahel, ministre de la Communication,
- Abelatif Baba Ahmed, ministre de l'Education nationale,
- Mohamed Mebarki, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,
- Khalida Toumi, ministre de la Culture,
- Nouredine Bedoui, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels,
- Saoud Bendjaballah, ministre de la Solidarité nationale de la Famille et de la Condition de la femme,
- Mustapha Benbada, ministre du Commerce,
- Mahmoud Khedri, ministre des Relations avec le Parlement,
- Mohamed Bemeradi, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale,
- Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière,
- Mohamed Tahmi, ministre de la Jeunesse et des Sports,
- Zohra Derdouri, ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication,
- Mohamed Amine Hadj Saïd, ministre du Tourisme et de l'artisanat,
- Sid Ahmed Ferroukhi, ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques,
- Abdelmadjid Bouguerra, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires maghrébines et africaines,
- Mohamed Djellab, ministre délégué auprès du ministre des Finances, chargé du Budget.

Par ailleurs, et en application de l'article 78 de la Constitution, Monsieur le président de la République a nommé Monsieur Ahmed Noui, ministre sécrétaire général du gouvernement.